

QUALITE ENTREPRISES
Groupement d'intérêt économique
18, Place Delas
24570 LE LARDIN SAINT LAZARE
392 670 501 RCS PERIGUEUX

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 18 SEPTEMBRE 2020
(Pour ce qui relève de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous demander de vous prononcer sur la modification des statuts de notre groupement afin de prévoir

- la possibilité pour les administrateurs de participer à toutes décisions du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou d'autres moyens de télécommunication permettant l'identification des participants ;
- la possibilité d'organiser des Assemblées Générales dématérialisées et/ou par visioconférence ;
- la possibilité d'effectuer des votes électroniques lors des Assemblées Générales ou par vote à distance ;
- l'abaissement des seuils pour les quorums des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires qui passent respectivement à 10% et 15%.

En conséquence, la rédaction des articles 15, 20,21,22,23 et 24 des statuts serait modifiée.

Également, nous vous proposons, si vous adoptez les modifications des statuts proposées, d'appliquer ces modifications pour la suite de l'Assemblée afin de permettre la poursuite de la séance par visioconférence et permettre à tous les membres présents sur les salles décentralisées de prendre part au vote des résolutions.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait au LARDIN ST LAZARE

Le 29 juillet 2020

Pour le Conseil d'administration, le Président.